

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 27 septembre 2016

LUC CARVOUNAS ET MARISOL TOURAINE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ INAUGURENT LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE ET LE CENTRE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL JACQUES PÉVERT

Alfortville en partenariat avec les Hôpitaux de Saint-Maurice inaugure les locaux du Centre Médico-Psychologique et du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel Jacques Prévert. **Un projet rendu possible grâce à l'acquisition des locaux par les Hôpitaux de Saint Maurice et au soutien de la ville d'Alfortville.**

**Le jeudi 29 septembre 2016 à 10h30
52, rue Jules Guesde
Alfortville**

Deux unités, deux équipes réunies en un lieu

Ces deux unités font partie du Pôle 94i03/04 des Hôpitaux de Saint-Maurice placé sous la responsabilité du Docteur Jean Paul Bouvattier. Celui-ci a pour objectif de répondre aux besoins de prise en charge des troubles psychiques des enfants et des adolescents de 11 communes du Val-de-Marne.

- **Le CMP** reçoit les enfants d'Alfortville et Ivry-sur-Seine avec leurs parents, de la toute petite enfance jusqu'à la majorité. Lieu de prévention, de consultation, d'évaluation et de soins, il intervient à la demande des parents, parfois relayés par des professionnels de l'enfance, d'enfants et adolescents présentant des troubles psychiques souvent à l'origine de difficultés scolaires.

- De son côté, **le CATTP Jacques Prévert** accueille les enfants scolarisés de 3 à 12 ans avec leurs parents. Venant d'Alfortville, Charenton-le-Pont, Ivry-sur-Seine, Maisons-Alfort ou Saint-Maurice, ils sont orientés au CATTP par un consultant pédopsychiatre ou psychologue lorsqu'ils présentent des troubles du développement psychique sévères entravant leur intégration scolaire ou sociale.

Les équipes pluridisciplinaires ainsi constituées sont composées de pédopsychiatres, de psychologues, de cadres de santé, d'infirmières, d'éducateurs spécialisés, de psychomotriciens, d'une orthophoniste, d'une assistante sociale, de secrétaires médicales et d'agents de service hospitalier.

Un travail de réseau : prévention – organisation - devenir

Le CMP et le CATTP travaillent en réseau avec les différents partenaires intervenant auprès des enfants accueillis et de leurs familles : pédiatrie, centres de PMI, éducation nationale, espaces départementaux des solidarités (EDS), Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), tribunal pour enfants, secteurs de psychiatrie générale, conseils locaux de santé mentale (CLSM), municipalités...

Ce travail en réseau permet de mettre en place, de coordonner et de suivre efficacement le projet individuel de l'enfant pour faciliter son insertion sociale et scolaire.

Chiffres-clés :

- 13 mois de travaux,
- 2 millions d'euros d'investissement pour l'aménagement des locaux.

Contacts :

Ville d'Alfortville :

Claude-Emmanuelle Maisonnave-Coutérou

Chargée de Communication

Claude-emmanuelle.maisonnave-coutérou@mairie-alfortville.fr

01 58 73 28 73

Dallila Ziani

Directrice de la Communication

Dallila.ziani@mairie-alfortville.fr

01 58 73 27 05

Hôpitaux de Saint-Maurice :

Sandrine Barbier-Bodeau

Chargée de la communication

s.bodeau@hopitaux-st-maurice.fr

01 43 96 65 20